



CHARTRE DÉONTOLOGIQUE – OKSA CONSEIL

1. Notre manière de fonctionner ensemble

Parce que la qualité d'un accompagnement repose aussi sur la qualité de la relation, je vous propose de poser un cadre clair dès le départ.

Que ce soit en **coaching individuel** ou lors de **parcours en collectif (ateliers, formations, séminaires)**, chacun est invité à exprimer sa manière de fonctionner :

- ✓ *ce que je vais faire*
- ✗ *ce que je ne vais pas faire*
- ✓ *ce qui m'aide à être au meilleur de moi-même*
- ✗ *ce qui ne me convient pas*

De mon côté, je m'engage à être transparente sur ma manière d'accompagner.

- ✓ je serai directe et engagée dans ma communication
- ✗ je ne laisserai pas les non-dits s'installer
- ✓ je privilégie des échanges simples et fluides
- ✗ je ne travaille pas dans un cadre où l'implication n'est pas au rendez-vous

Mon objectif : créer un cadre clair, respectueux et efficace, au service du travail que nous allons mener ensemble.

2. Une déontologie du coaching inspirée des valeurs du sport

Que ce soit dans un accompagnement individuel ou collectif, ma posture s'appuie sur des valeurs issues du sport :

Respect

Je respecte chaque personne dans ce qu'elle est : son histoire, ses idées, ses aspirations, ses limites.

Intégrité

J'agis avec honnêteté et transparence, dans un cadre de confiance et de cohérence.

Engagement

Je m'implique dans chaque accompagnement, avec énergie au service de votre progression.



Esprit d'équipe

Même en coaching individuel, nous formons une équipe. En collectif, je veille à créer les conditions d'un bel esprit d'équipe.

Résilience

J'encourage chacun à transformer les obstacles en leviers de progression et à développer sa capacité à rebondir.

3. Principes déontologiques

Confidentialité

Toutes les informations partagées restent strictement confidentielles, en individuel comme en collectif. Aucune donnée n'est transmise sans accord explicite.

Respect des limites

J'interviens dans mon champ de compétence et oriente vers d'autres professionnels si nécessaire.

Objectivité et non-jugement

J'accompagne sans jugement, en veillant à ne pas projeter mes opinions personnelles.

Compétence professionnelle

Je m'engage dans une démarche continue de développement de mes compétences.

Responsabilité

Je crée un cadre sécurisant et structurant, propice au développement de chacun.

Éthique et intégrité

Mes interventions sont guidées par des principes d'équité, de respect et de responsabilité.

Respect de l'autonomie

Chaque personne reste libre de ses choix. Mon rôle est d'accompagner, pas de décider à la place.

Bien-être de la personne

Je veille à créer un environnement dans lequel chacun se sent en sécurité, respecté et soutenu.

4. Une responsabilité partagée

Un accompagnement est un travail à deux (ou à plusieurs en collectif).

Je crée les conditions, mais chacun reste acteur de son engagement, de ses prises de conscience et de ses mises en action.



5. Finalité de mes accompagnements

Au cœur de ma démarche :

- mieux se connaître pour mieux communiquer
- et mieux se relier
- remettre du mouvement là où tout semble figé

Fait à Chantilly le 4 mai 2026
Stéphanie Haas – Oksa Conseil

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphanie Haas', written over a horizontal line.